

**Rapport N°10 :****Rapport d'activité du Collège doctoral**

<b>Rapporteur (s) :</b>	Philippe LUTZ Directeur du Collège doctoral
<b>Service – personnel référent</b>	Pauline BERGER Chargée de mission – Suivi des Écoles Doctorales Service Formation et Insertion professionnelle
<b>Séance du Conseil académique</b>	26 juin 2019

Pour délibération	<input type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

**Rapport :**

Conformément à l'article 7 de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat, le Collège doctoral doit présenter chaque année un rapport d'activité au Conseil académique.

Le présent rapport propose un retour chiffré sur l'année universitaire 2017/2018, une présentation des activités initiées depuis septembre 2018 ainsi qu'un panorama des perspectives envisagées.

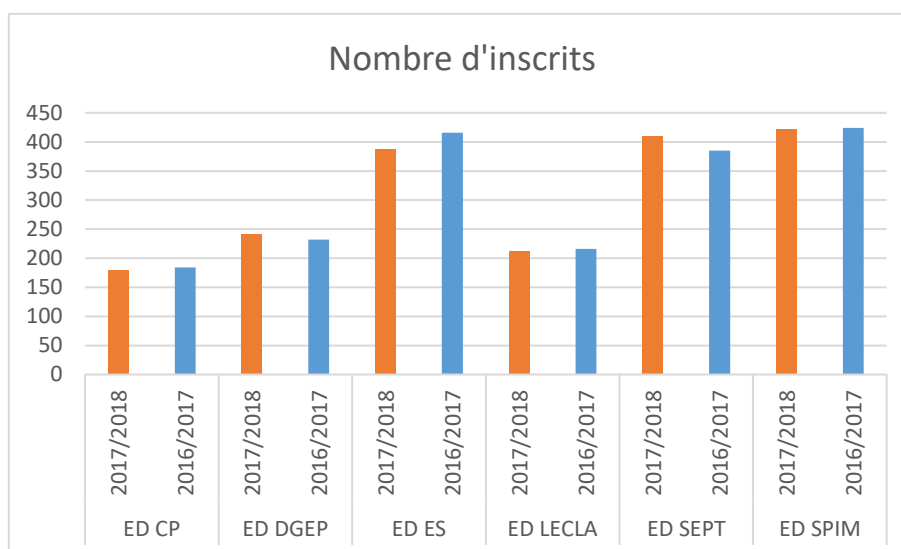
**1. Année universitaire 2017/2018 en chiffres**

Les six écoles doctorales ont été sollicitées pour renseigner les indicateurs communs définis par le Collège doctoral. Ces indicateurs permettent d'avoir une vue sur l'activité de chaque école doctorale et leur évolution : nombre d'inscrits en thèse et en HDR, nombre de soutenances, financements des doctorants, diplôme d'origine des doctorants, encadrement, cotutelles, abandons, etc.

### Nombre d'inscrits 2017/2018 par école doctorale et comparaison avec 2016/2017

En 2017/2018, 1863 doctorants ont été inscrits au total.

En 2018/2019, une légère baisse du nombre d'inscrits est relevée (1843 doctorants), concordante avec une baisse générale du nombre de doctorants en France.



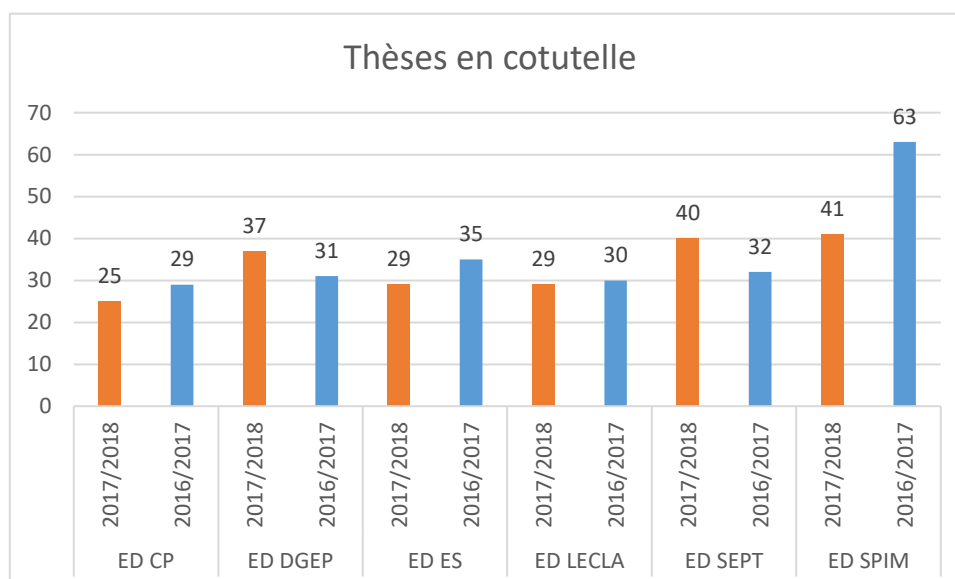
### Nombre de cotutelles internationales de thèse en 2017/2018

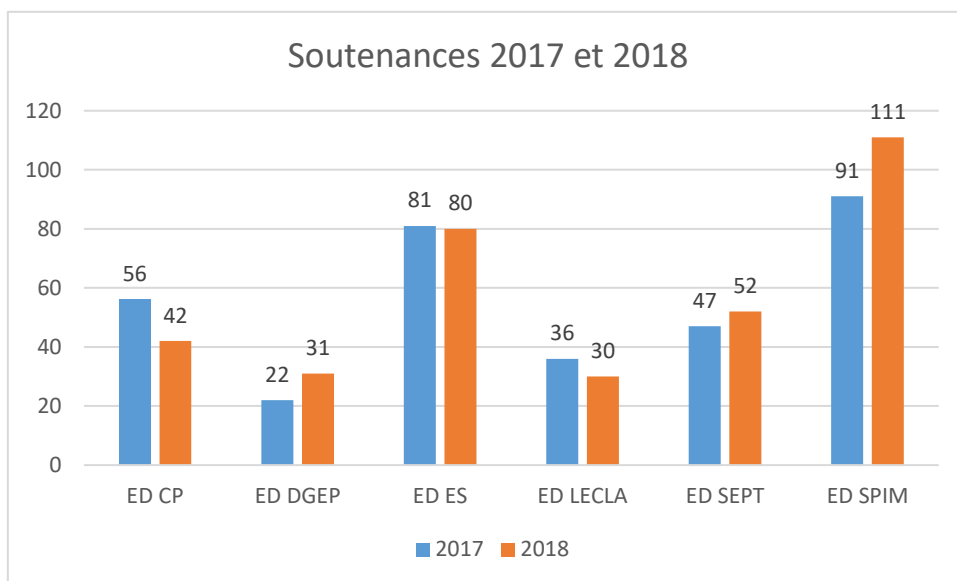
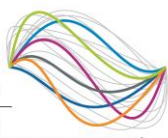
201 conventions de cotutelle internationale sont en cours en 2017/2018.

### Nombre de soutenances de thèses en 2017 et 2018

En 2017, 333 thèses ont été soutenues.

En 2018, une légère augmentation est notée avec 346 thèses soutenues.



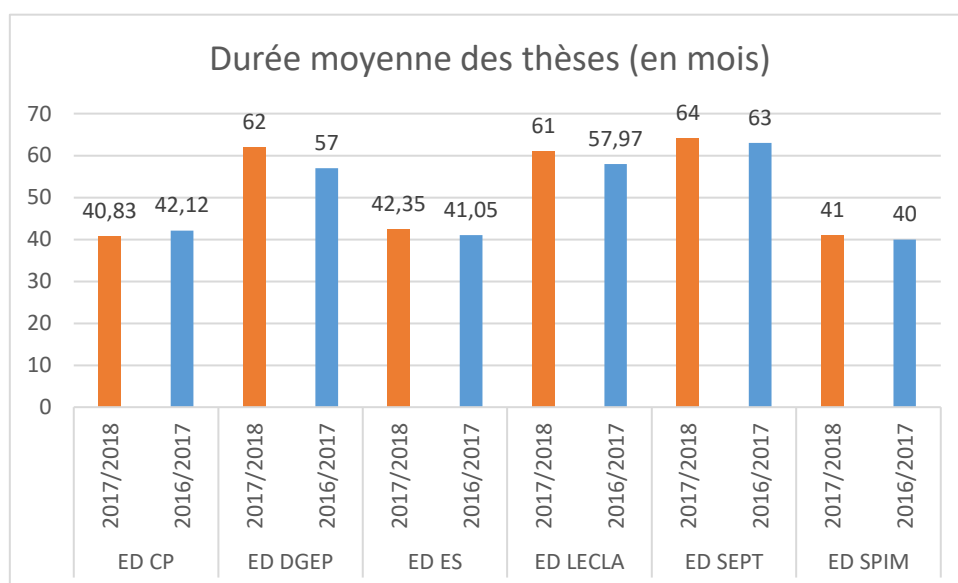


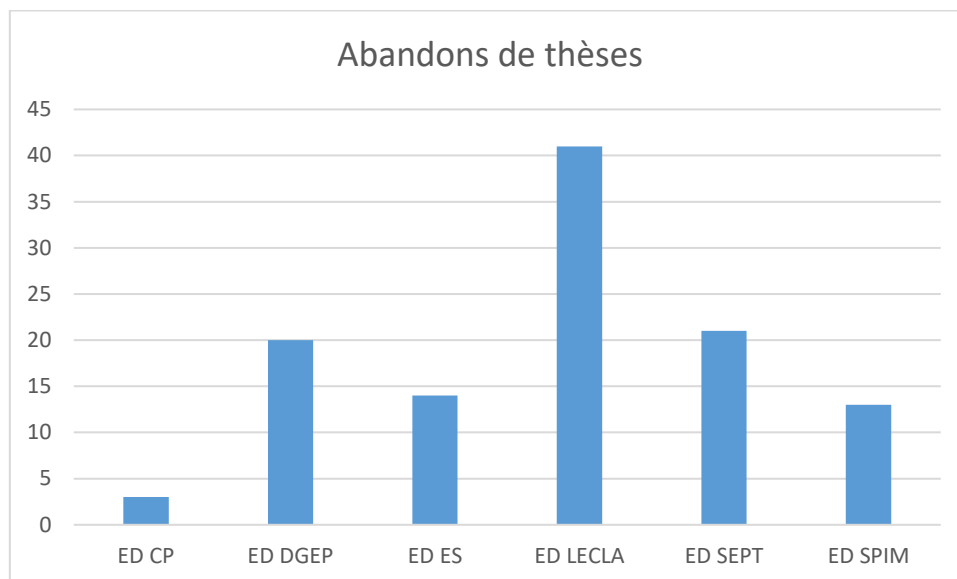
#### Durée moyenne des thèses par école doctorale

Très variable selon les écoles doctorales et les disciplines, la durée des thèses UBFC est de 40 à 64 mois.

#### Abandons et cédures de thèse

Le nombre d'abandons de thèse s'élève à 112 en 2017/2018 et est plus important dans les écoles doctorales des domaines des sciences humaines et sociales.





Par ailleurs, 27 césures ont été accordées en 2017/2018.

## 2. Activités initiées depuis septembre 2018

### Création de postes

A la rentrée 2018/2019, deux postes ont été créés à la Mission doctorale UBFC :

- Poste de chargée de valorisation du doctorat et insertion professionnelle

L'arrivée de Candice CHAILLOU a permis au Collège doctoral de développer sa mission de valorisation du doctorat.

Trois objectifs principaux ont été définis :

1. Faire mieux connaître le diplôme de doctorat et les compétences associées au diplôme (au travers notamment du récent enregistrement du doctorat au Répertoire National des Certifications Professionnelles)
2. Développer des actions communes en faveur de la poursuite de carrière des doctorants
3. Développer les thèses CIFRE sur le territoire.

Un travail de cartographie des acteurs du territoire impliqués dans cette thématique, académiques et extra-académiques, a eu lieu dans un premier temps. Puis des rencontres et des actions communes ont vu le jour tout au long de l'année, en partenariat notamment avec l'Agence Economique Régionale, le MEDEF, les pôles de compétitivité ou encore les services dédiés dans les établissements membres.

Exemples d'actions menées :

- Mai 2019 : Partenariat avec la Fédération des Maisons des Sciences et de l'Environnement de Bourgogne-Franche-Comté pour l'organisation d'une journée de

sensibilisation au dispositif « 1000 doctorants pour les territoires » d'HESAM Université, destiné à valoriser la CIFRE auprès des acteurs publics et associatifs. Cet événement a drainé une cinquantaine de personnes, acteurs issus du secteur académique (doctorants et chercheurs) et de la sphère publique et associative.

- Juin 2019 : Action de sensibilisation au diplôme de doctorat (et ses compétences transverses associées) et au dispositif CIFRE, en partenariat avec l'Agence Economique Régionale (AER) Bourgogne-Franche-Comté auprès d'entreprises adhérentes du Pôle d'innovation en Agroécologie Agronov.
- Juin 2019 : Participation au Forum des Jeunes chercheurs organisé par les doctorants de l'école doctorale Environnements-Santé (table ronde autour de la thématique de l'insertion professionnelle des doctorants en entreprise).

Candice CHAILLOU a également la mission de conduire l'enquête IPDoc (Insertion Professionnelle des Docteurs), demandée par le Ministère. 3 cohortes ont été interrogées à ce jour : 2015, 2016 et 2017.

- Poste de technicienne administrative de site

Dans l'objectif d'harmoniser les pratiques sur les différents sites, de continuer à structurer la Mission doctorale, d'apporter un soutien administratif aux écoles doctorales du site de Besançon et un soutien aux actions transversales menées par la Mission doctorale, Marine AUGÉ a été recrutée en août 2018.

Pour le site de Besançon, Marine AUGÉ :

- Gère les inscriptions administratives des doctorants
- Participe à la gestion des formations hors catalogue
- Assure le suivi des cotutelles et codirections
- Participe à la mise en place des contrats doctoraux

Au niveau transversal, ses missions sont les suivantes :

- Gérer l'édition, le suivi et le circuit de signature des diplômes de doctorat
- Faire le lien avec le Conseil académique restreint
- Participer à l'organisation des événements de la Mission doctorale
- Gérer le site internet du Collège doctoral

#### Groupes de travail du Collège doctoral

Un nouveau groupe de travail s'est réuni pour la première fois en mai 2019 : le groupe de travail « Compétences ». Le rattachement du doctorat au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), la mission d'insertion professionnel du Collège doctoral et l'opportunité de la création du poste décrit ci-dessus ont permis au Collège doctoral de s'atteler à une réflexion sur la thématique des compétences.

Le groupe de travail « International » s'est également réuni cette année, et construira sa stratégie en coordination avec la cellule internationale UBFC.

#### Sites internet

En amont de la rentrée 2017/2018, le site internet du Collège doctoral a été créé afin de fournir aux doctorants et encadrants un espace où trouver toutes les informations sur le doctorat à UBFC : procédures, contacts et coordonnées, informations sur les événements et sur les actions d'insertion professionnelle, etc. ([www.collegedoctoral.univ-bfc.fr](http://www.collegedoctoral.univ-bfc.fr)).

De nouveaux sites internet pour les écoles doctorales et le Collège doctoral sont en cours de création et devraient pouvoir être opérationnels en septembre 2019.

### Evénements

La Journée de rentrée doctorale 2018/2019 a eu lieu le 13 novembre 2018, sur le Campus de Dijon. Elle a réuni 238 doctorants de 1<sup>ère</sup> année.

La Cérémonie de remise des diplômes en l'honneur des docteurs 2018 s'est déroulée le 20 décembre 2018. Elle a réuni 90 jeunes diplômés. Une vidéo de l'événement (visible sur le site internet du Collège doctoral) a été réalisée : les témoignages qui y sont recueillis sont très positifs (<https://fr.collegedoctoral.univ-bfc.fr/index.php/la-communaute-des-doctorants-2/evenements/>)

La Finale régionale du concours « Ma thèse en 180 secondes » a eu lieu le 12 mars 2019, au Théâtre de Montbéliard, en partenariat avec le Pays de Montbéliard Agglomération, le Pavillon des Sciences, la CASDEN et la MGEN. La session réservée aux lycéens l'après-midi et la Finale ouverte au grand public le soir ont chacune réuni environ 200 personnes.

### Suivi du budget des écoles doctorales

Depuis janvier 2019, la Mission doctorale fournit chaque mois à chaque école doctorale un point sur la situation de son budget (taux d'exécution et budget restant) et une analyse de ses dépenses (dépenses par rubrique et par nature).

Pour l'année 2018, les ED se sont vues attribuer les budgets suivants :

- CP : 63 925 €
- DGEP : 51 381 €
- ES : 102 245 €
- LECLA : 58 319 €
- SEPT : 79 714 €
- SPIM : 104 150 €

### **3. Perspectives**

Pour l'année 2019/2020, le Collège doctoral va poursuivre des chantiers déjà lancés et en initier d'autres, parmi lesquels :

- La formalisation d'une démarche qualité
- La valorisation du doctorat
- La création d'un réseau ALUMNI (incluant les Masters UBFC)

Ces projets feront l'objet du prochain rapport d'activité du Collège doctoral.

### **DÉLIBÉRATION**

**Il est demandé au Conseil académique de bien vouloir prendre connaissance du rapport d'activité du Collège doctoral.**